

Gabriel SERVILLE
Député de Guyane

Paris, le 17 juillet 2020

Objet : *Situation sanitaire en Guyane. QAG du 16 juillet*

Monsieur le ministre des solidarités et de la santé,

A l'occasion de la séance de questions d'actualité au Gouvernement du 16 juillet 2020, je vous ai interrogé sur la gestion de la crise sanitaire faisant actuellement rage en Guyane et sur le sort réservé à la motion unitaire que nous vous avons remise en main propre lors de votre séjour express à Cayenne le 12 juillet dernier.

En lieu et place d'une réponse sur le fond et alors que cette question avait été communiquée en amont à votre cabinet, vous vous êtes laissé aller à une attaque *ad hominem* à mon encontre en insinuant que j'aurais préféré me cantonner au pot organisé en préfecture au lieu de vous accompagner lors de votre visite du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC).

Je m'insurge contre cette tentative de jeter le discrédit sur mon engagement et les combats que je mène pour la santé en Guyane depuis mon arrivée sur les bancs de l'Assemblée nationale en juin 2012, et que nous avons notamment partagés alors que nous siégeons dans la même majorité. Aussi, une mise au point me semble nécessaire.

Tout d'abord, c'est par voie de presse que nous avons été informés de la visite du premier ministre prévue pour le 12 juillet 2020. Le déroulé nous a été communiqué la veille à 20h56 par la préfecture de Guyane. Sans tarder, j'ai immédiatement sollicité que la « séquence moment de convivialité avec les élus » soit remplacée par une véritable « séquence de travail avec les élus », qui me paraissait plus opportune en raison du contexte de crise.

Cette demande est restée sans réponse, certainement en raison des délais contraints, tout comme celle par laquelle je sollicitais qu'un temps d'écoute soit aussi intégré dans l'agenda de la visite ministérielle au bénéfice des associations de la société civile qui luttent également contre la Covid19. Ces mêmes délais expliquant par ailleurs que je n'ai pas pu me libérer de l'engagement pris auprès de la chaîne CNEWS pour une intervention en direct à 13h30 heure de Guyane, juste au moment de la visite du CHC, et avant que je ne rejoigne le cortège officiel pour la séquence suivante dédiée à l'Institut Pasteur. De fait, votre allégation qui insinue que j'étais dans un cocktail au moment de la visite du CHC s'apparente davantage à une fake-news et ne fait pas honneur à votre fonction.

En outre, je vous prie de croire que cette absence, que je vous explique sans toutefois avoir à me justifier, ne saurait aucunement remettre en cause mon indéfectible engagement ni pour le CHC ni pour le système de santé en Guyane. Sachez aussi que je n'ai évidemment pas attendu la délégation ministérielle pour me rendre auprès des soignants, personnels hospitaliers, syn-

dicats et plus généralement toutes les forces vives engagées dans la lutte contre la crise de la Covid-19 et pour l'amélioration de l'offre de santé locale. D'ailleurs, ma dernière visite de terrain au CHC date du samedi 4 juillet où j'ai rencontré les services SAMU-Urgences.

C'est cet engagement, au cœur de mon action de député qui m'a amené à être aux côtés des personnels et syndicats pendant les 74 jours de mobilisation qui ont abouti à la signature d'un protocole de fin de conflit historique en juin 2017 et qui prévoyait, entre autres, la transformation du CHC en Centre hospitalier universitaire (CHU) et l'évolution des centres de santé de Saint Georges de l'Oyapock et de Maripasoula en véritables centres hospitaliers. Ce long combat entamé pour un CHU en Guyane date déjà de 2001.

C'est ce même engagement qui m'a amené à introduire un recours contre l'Etat pour non-respect de l'accord de Guyane signé le 21 avril 2017. Il a permis le déblocage en urgence des moyens financiers qui ont momentanément sorti l'hôpital de Cayenne des abysses dans lesquels avait été plongée sa trésorerie.

Je regrette que vous ayez inscrit uniquement à votre compte personnel l'acérbé critique que j'ai formulée d'une gestion hasardeuse et totalement inadaptée de la crise sanitaire en Guyane puisque j'ai toujours soutenu qu'elle était imputable principalement aux autorités sanitaires locales. Que vous ayez hérité d'une partie de cette responsabilité est conforme à votre fonction de ministre des solidarités et de la santé. Mais tout ceci ne relève que de façon plus abrupte le désintérêt marqué par l'Etat pour la santé des Guyanais. Vous comprendrez donc que je sois fort étonné de vos récentes déclarations qui laissent à penser que tout va bien dans le système de santé en Guyane, au moment même où de nombreuses familles pleurent leurs morts et que des voix s'élèvent pour exiger une meilleure prise en compte de nos besoins.

C'est pourquoi je ne puis admettre votre tentative de récupérer cet épisode pour jeter le discrédit sur la parole guyanaise que je porte, notamment lorsque je m'exprime devant la représentation nationale à l'Assemblée nationale.

Vous le savez Monsieur le ministre, mon soutien sans faille ira toujours aux politiques publiques, dont mon rôle est aussi d'en assurer le contrôle, dès lors qu'elles seront en faveur de nos concitoyens de France hexagonale et des Outre-Mer. Néanmoins, cela suppose une collaboration qui doit s'inscrire dans le cadre une relation de respect mutuel, comme nous avons toujours su le faire depuis nos élections respectives à l'Assemblée nationale.

Avec mon respect.



Gabriel SERVILLE

Monsieur Olivier VERAN
Ministre de solidarités et de la santé